

COMPTE-RENDU AUDIENCE DU 14/03
DIRECTION - ORGANISATIONS SYNDICALES

Les organisations syndicales ont été reçues en audience par la direction locale pour faire un point sur l'ouverture du centre. L'occasion a été donnée pour SUD d'exprimer le ras le bol grandissant des collègues de la plate-forme après le surinvestissement de toutes et tous pour que le transfert d'activité du Charolais et de Sénart se passe le mieux possible. La direction reconnaît l'implication de toutes et tous, sans laquelle la réussite du démarrage de Bonneuil n'aurait pas été au rendez-vous. Il faudrait maintenant que cela se concrétise par, notamment, une prime de bonne ouverture. SUD l'avait déjà réclamée lors des négociations qui ont précédées la fermeture de nos deux anciens centres. Voici les réponses aux différents problèmes que vous nous aviez demandé de faire remonter à la direction.

Tour Congés annuels : organisation et cycles : suite à la remontée de nombreux agents aux encadrants et aux organisations syndicales de la difficulté de poser les CA, la direction a décidé unilatéralement de modifier le mode de calcul des CA pour les équipes 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8. **Les agents concernés n'auront désormais plus 30 jours de CA mais 23,5 mais ne poseront en congés que les jours réellement travaillés. Il y aura 3 tours de congés dans l'année.**

Pour les collègues qui travaillent les dimanches qui précèdent les lundis de Pâques et de Pentecôte, le centre sera fermé et les jours de repos «offerts» par la direction. Il en est de même pour les collègues de nuit travaillant les deux lundis sus-nommés.

Accord reclassement Charolais : à la demande des organisations syndicales, la direction a décidé de prolonger l'accord social du Charolais jusqu'au 30 mai 2016. Donc, les collègues, qui ont déménagé après le 1er janvier ou qui ont acheté un véhicule après cette même date, peuvent bénéficier des mesures indemnitaires prévues dans l'accord. Ces mesures sont donc valable jusqu'au 30 mai 2016.

Mabox RH : problème transfert Référent : La direction paraît surprise mais va remédier au problème au plus vite.

Remplacements : règles de fonctionnement : La direction tolère deux remplacements par mois avec priorisation des CA et RC. Le remplacement se fait à compétence égale. Le remplacement et le rendu du remplacement doivent apparaître sur la même feuille de remplacement.

Reports : ils ne sont plus autorisés. SUD demande à ce que les agents puissent continuer à en bénéficier. Nous rappelons qu'ils avaient été mis en place à Sénart dans l'intérêt de la production !

Ouverture du centre avant 6 H : la direction considère que l'ouverture à 6H pour une prise de service à 6H30 est suffisante. Et tant pis pour les collègues qui doivent attendre sous la pluie (*commentaire de SUD*) !!

Demande de permission pour fumer ou prendre un café : SUD a déclaré que cette consigne donnée par l'encadrement étaient infantilisante pour le personnel et qu'une chasse aux «éventuels» abus (non avérés à ce jour) ne devaient pas être prétexte à sanction collective. La direction nous a dit que l'idée était plus que l'agent signale une absence de sa position de travail plutôt que de demander l'autorisation. Dont acte !

3 mn de com en fin de service : la direction nous précise qu'il n'y avait aucune volonté de tester une possibilité de retenir les agents de matinée jusqu'à 13H30. Cela ne devrait donc plus se reproduire. Dont acte !

Problème machine à café : ce problème récurrent est pris très au sérieux par la direction. Le parc des machines doit être entièrement renouvelé (seulement 2 mois après l'ouverture !). SUD a demandé une deuxième machine à café à l'entrée du hall de production (où on signe à la prise de service).

Rééquilibrage brins : la direction est entrain de travailler sur un rééquilibrage des brins, notamment sur Paris SUD et Paris Nord. SUD a précisé qu'il fallait étudier le rééquilibrage de l'ensemble des brins et que surtout il fallait au minimum deux agents par brin.

Rejets brin 10 : la direction précise qu'il ya possibilité en début de vacation de choisir le brin d'affectation des rejets, en concertation avec les encadrants.

Simplification menu SID : SUD a demandé que le menu ne soit composé de que de deux tâches : 190 semaine et 190 week-end. La direction reconnaît la difficulté et réfléchit à un menu simplifié. Nous avons également demandé l'installation de SID supplémentaires.

Rotation position de travail : la direction reconnaît et assume son choix de priorité «aux compétences» sur les positions dites stratégiques pour que les transferts d'activité se passent le mieux possible. Elle prépare actuellement un outil de rotation des positions de travail afin que tous les collègues ne se retrouvent pas toute la vacation sur le même poste.

Manque d'effectif au déchargement : SUD a demandé des effectifs supplémentaires au déchargement, notamment en matin et en nuit afin de soulager les collègues affectés sur ces positions et de fluidifier plus rapidement cette zone. La direction a pris note.

Caristes attirés par zones : C'est en cours...

Circulation caristes : après consultation du moniteur de prévention, la direction tire le bilan qu'il est moins dangereux de faire demi tour sans aller jusqu'aux rond-points. La consigne sera rappelée aux encadrants.

Cadences Alimentation : la direction rappelle que les consignes données sont qualitatives et non quantitatives (toute la lettre doit passée en nuit, la lettre+lettre verte en matinée...). Nous rappelons donc aux stakhanovistes de l'alimentation qu'il y a des collègues aux bouts des brins et que, comme leurs brins, ils arrivent à saturation !

Horloges écrans pas à l'heure : le problème viendrait du logiciel SUPIC qui gère les écrans. C'est, a priori, plus compliqué que ça en à l'air d'harmoniser l'heure sur tous les écrans. Il va également être installé des pendules sur toute la plate-forme.

Système d'ouverture pour les chauffeurs : un nouveau dispositif va être installé. Une signalisation lumineuse informera les agents sur les quais lorsqu'un chauffeur voudra rentrer. La direction nous précise cependant qu'il faudra du temps pour l'installation de ce nouveau procédé.

Point qualité QS : la direction nous a annoncé la dématérialisation des PMR. Les pilotes affectés à ces PMR devront donc flasher tous les bacs et caissettes concernées. Pour SUD, il est hors de question que cette nouvelle activité se rajoute aux tâches que doivent déjà effectuer les pilotes, notamment en nuit. La direction a également l'idée lumineuse de remettre en place les fameux tampons !!! Chacun-e appréciera. Les pilotes devraient ouvrir le bal. Nous avons rappelé que nous restions opposés à ce système de tampons qui amenait beaucoup d'inconvénients pour un résultat quasi nul !

Cette audience a duré 4 heures. Il était donc difficile de résumer tout ce qui s'est dit lors de cette réunion dans ce tract. Les militant-e-s SUD se tiennent à votre disposition pour plus d'infos.